

ÉLECTIONS DES CONSEILLERS 2024-2028 SECOND TOUR DES ÉLECTIONS

Le 12 juillet 2024 – Le Conseil de la MicroFrancophonie annonce le lancement du second tour des élections pour pourvoir les deux postes vacants de Conseiller pour les mandats 2024 à 2028, suite aux résultats du premier tour. Le vote se déroulera sur la plateforme Balitolo. Chaque délégué a reçu un lien d'accès par courriel, envoyé à l'adresse préalablement fournie.

Le Conseil félicite chaleureusement S.A.S. Cloe pour avoir obtenu le plus grand nombre de voix au premier tour.

LES CANDIDATS :



A.C.

BERNHARD

FRYA-NORDLAND



S.E. LÉOPOLD

DEUFF

JALAÏVERA



S.E. ÉMILIEN

GALLET

DIBISTAN



S.A.S.

RÉMI

FERTHROY



S.E. ABOUBACAR

TOURÉ

TOUBAK

PLATFORME DE VOTE :

Le vote se déroulera exclusivement sur la plateforme Balitolo. Chaque Délégué recevra un lien d'accès personnel à cette plateforme, envoyé à l'adresse électronique préalablement enregistrée auprès du Secrétariat Général.

INSTRUCTIONS POUR LE VOTE :

Chaque Délégué recevra un courriel contenant un lien d'accès sécurisé à la plateforme Balitolo. Connectez-vous à la plateforme en utilisant le lien fourni et suivez les instructions détaillées pour voter. Le vote sera ouvert du 12 juillet à 00h00 (heure de Paris) au 18 juillet à 23h59 (heure de Paris).

À l'issue du second tour, le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix sera élu.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation active et votre engagement envers la MicroFrancophonie. Pour toute question relative au processus électoral ou pour une assistance technique, veuillez contacter le Secrétariat Général.